

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'ouverture de négociations commerciales élargies, équilibrées et touchant à un nombre suffisant de domaines à l'Organisation mondiale du commerce est essentielle pour assurer la mise en place d'un système commercial mondial à la fois ouvert, tourné vers l'avenir et capable de satisfaire les besoins de tous. Si de nombreux pays dont le Canada ont demandé que de nouvelles négociations commerciales soient entamées d'ici à la fin de 2001, on n'a pu encore s'entendre ni sur le calendrier ni sur la portée de cet éventuel programme de négociations.

Au cours de l'année prochaine, le Canada continuera à essayer de renforcer la confiance dans le système commercial mondial et à rallier des suffrages en faveur de négociations élargies par les moyens suivants :

- promouvoir le plan de renforcement de la confiance en quatre points du directeur général de l'OMC afin de faire en sorte que les accords commerciaux profitent aussi aux pays en développement et aux pays les moins avancés, et intensifier le dialogue avec les chefs de file des pays développés et en développement pour définir les étapes ultérieures;
- poursuivre le travail relatif aux négociations en cours sur l'agriculture et les services, et tirer parti des progrès faits dans ces secteurs pour contribuer à la formation d'un consensus au sein des membres de l'OMC sur l'opportunité d'étendre les négociations à de nouveaux domaines; la mise en oeuvre de programmes de travail relatifs à ces nouveaux domaines pourrait s'avérer nécessaire dans les cas où certaines questions complexes doivent être approfondies avant que les membres puissent décider s'ils veulent entreprendre des négociations dans ces secteurs;
- favoriser une cohérence accrue des politiques relatives au commerce international et au développement durable, notamment par une meilleure coordination entre l'OMC d'une part, et d'autre part la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation internationale du travail, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour le développement et diverses autres institutions multilatérales et régionales;

- faire valoir dans diverses instances internationales et régionales (entre autres l'ONU, l'OCDE, l'APEC et le mécanisme du Sommet des Amériques) les avantages de la libéralisation des échanges dans le contexte d'une saine gestion publique de l'économie comme facteur clé du développement durable.

Le Canada est résolu non seulement à poursuivre ces objectifs à l'OMC et ailleurs, mais aussi à appliquer une stratégie favorisant la conclusion d'accords déterminés de libre-échange régionaux et bilatéraux, susceptibles de compléter le système commercial multilatéral. De tels accords stratégiques peuvent à la fois contribuer à l'élaboration de règles communes pour le commerce international et dynamiser le mouvement de libéralisation des échanges à l'échelle mondiale. De plus en plus de pays s'orientant maintenant vers la conclusion de tels arrangements régionaux et bilatéraux, il incombe à toutes les parties de veiller à ce que ces accords soient entièrement compatibles avec les principes de l'OMC et conformes à leur esprit.

FACILITER L'ACCÈS AUX MARCHÉS DES PRODUITS

Accord sur les technologies de l'information

Conformément à l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) de l'OMC, signé en décembre 1996, les parties doivent supprimer les droits de douane et autres impositions sur toutes sortes de produits des technologies de l'information (TI) avant l'an 2000. Les 55 pays — dont le Canada — qui ont adhéré à l'ATI représentent plus de 93 p. 100 du commerce mondial dans ce secteur. Chypre, la Jordanie, Oman et la Slovaquie ont signé l'Accord en 2000, et l'on prévoit que d'autres membres de l'OMC y adhéreront en 2001. Nous invitons automatiquement les pays qui accèdent à l'OMC à signer l'ATI.

L'ATI prescrit la poursuite des efforts en vue d'augmenter le nombre des produits visés, processus désigné « ATI II ». Suivant cette stipulation, une liste d'éventuels produits additionnels, dressée à partir des propositions des membres, a été soumise à l'examen, mais on n'a pas pu s'entendre encore pour l'adopter. La liste proposée comprend toutes sortes de produits, notamment : le matériel et l'outillage de fabrication de cartes de circuits imprimés, certains matériels radar et aides à la navigation de même que certains intrants de produits des TI. Le Canada appuie activement cette